

30 nov 2022 -08:06

Jamais autant de fonctionnaires qui n'ont pas enregistré une seule absence pour maladie

Comment l'absentéisme pour cause de maladie chez les fonctionnaires fédéraux a-t-il évolué ces dernières années ?

Dans cette publication, Medex revient sur les absences des fonctionnaires fédéraux pour cause de maladie en 2020 et 2021. La pandémie de COVID-19 a exercé une forte influence, tant sur les taux d'absentéisme et les causes médicales que sur le fonctionnement de Medex. Nous abordons les chiffres concernant les absences pour cause de maladie et leurs raisons médicales, les contrôles effectués par les médecins-contrôleurs, les reprises du travail après des absences de longue durée ainsi que les recommandations essentielles en matière de prévention. Suite aux nouvelles réglementations concernant les certificats médicaux pour les absences d'un jour, nous nous pencherons également sur les absences d'un jour.

Les principales conclusions :

LES ABSENCES POUR CAUSE DE MALADIE ET LEURS RAISONS MÉDICALES

- Le taux d'absentéisme pour cause de maladie a diminué en 2020 pour augmenter à nouveau en 2021 et dépasser le taux de 2019.
- Le nombre d'absences a diminué en 2020 et 2021 par rapport à 2019, mais la durée moyenne par absence a augmenté.
- Les absences de courte durée ont diminué, tandis que les absences de longue durée ont continué à augmenter.
- Le nombre de fonctionnaires n'ayant eu aucune absence est nettement supérieur à celui des années précédentes.
- Le nombre d'absences d'un jour a connu une forte diminution en 2020 et 2021.
- En 2020 et 2021, ce sont les troubles mentaux liés au stress et les troubles locomoteurs qui ont eu le plus grand impact sur le total des absences
- Pour tous les groupes de diagnostics, nous avons constaté une diminution des jours d'absence en 2020. Ceci est peut-être dû aux mesures d'hygiène prises et aux reports des soins pendant la crise du COVID-19. Cette baisse s'est poursuivie en 2021, sauf pour les troubles mentaux liés au stress et pour le groupe des divers.
- Le COVID-19 a représenté 5,7% (2020) et 4,1% (2021) du total des absences.

LES CONTRÔLES

- Le nombre de contrôles effectués a été sensiblement inférieur à cause de la pandémie de COVID-19. Environ 90% des absences ont été justifiées par le médecin-contrôleur.

LES REPRISES DU TRAVAIL APRÈS DES ABSENCES DE LONGUE DURÉE

- Le nombre de demandes de reprise du travail avec des prestations réduites à court terme a diminué,

tandis qu'il y a eu une augmentation des demandes pour les prestations réduites à long terme.

- Le nombre de décisions de la Commission des pensions anticipées pour raisons médicales a également connu une baisse en raison de l'annulation des consultations à cause du COVID-19. Le nombre de départs définitifs à la pension anticipée suit une tendance à la baisse depuis 2017.

Plus d'informations

Lisez l'étude complète « L'absentéisme pour maladie chez les fonctionnaires fédéraux en 2020-2021 » sur : [Publication "L'absentéisme pour maladie chez les fonctionnaires fédéraux en 2020 et 2021" | SPF Santé publique \(belgium.be\)](#)

Consultez les principaux résultats en image (infographie) : [Infographie Absentéisme pour maladie chez les fonctionnaires fédéraux en 2020 et 2021 | SPF Santé publique \(belgium.be\)](#)

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Wendy Lee
Porte-parole (NL)
+32 2 524 91 69
+32 477 98 01 02
wendy.lee@health.fgov.be